Conseil Municipal du 22 mai 2017

Vœu proposé par le groupe écologiste à la Ville de Rennes

Soutien aux prisonniers palestiniens grévistes de la faim

Depuis l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et l'annexion de Jérusalem-Est et du plateau du Golan, en 1967, Israël viole quotidiennement le droit international et les résolutions des Nations Unies.

Parmi ces violations, dont certaines constituent des crimes de guerre, mentionnons la construction de colonies de peuplement dans les territoires occupés et celle du mur de séparation, le recours à des emprisonnements sans jugement, à des mauvais traitements et à des conditions de détention des Palestiniens contrevenant à la Quatrième Convention de Genève, des entraves aux missions médicales dans les territoires occupés.

Depuis 1967, un quart de la population palestinienne est passé par les prisons israéliennes.

Le 17 avril dernier, Marwan Barghouthi, emprisonné depuis 2002, ~~lançait~~ a lancé un mouvement de grève de la faim auquel participent aujourd'hui environ 1 500 prisonniers ~~politiques~~ palestiniens sur les 6 500 que comptent les prisons ~~de l'occupant~~israéliennes.

~~Son appel paru dans le New York Times a aussitôt connu une résonance mondiale et mis les autorités israéliennes en position d'accusées devant l'évidence des violations du droit qu'elles ont de longue date érigées en système.~~

Mis en forme : Barré

~~Le mouvement a pour objectifs d'obtenir des conditions de détention des prisonniers en cohérence avec les droits de l'Homme et le droit international. La France doit s'opposer dans les discours et dans les actes à cette politique du gouvernement israélien.~~

~~Il est grand temps que la France et l'Union Européenne exercent les pressions nécessaires en vue du respect du droit international par l'État d'Israël et suspendent l'Accord d'Association qui les lie à lui.~~

Le Conseil municipal de Rennes souhaite réaffirmer sa solidarité aux prisonniers politiques palestiniens, dont plusieurs députés et élus, et formule le vœu d'une résolution sur la base du Droit et des résolutions de l'ONU, rien que le Droit mais tout le Droit.

Le Conseil municipal de Rennes appelle l'Etat français, à l'instar ~~de la Suède et~~ de 138~~7~~ Etats à travers le monde à reconnaître l'Etat de la Palestine.

Profondément attaché au respect de l'État de droit et des principes démocratiques, le Conseil municipal de Rennes appelle ainsi les autorités françaises à protester publiquement contre la répression de ce mouvement et à soutenir ses revendications notamment :

- La fin de l'utilisation de la détention administrative et des mesures d'isolement
- La facilitation des visites des familles
- La libération des personnes atteintes de maladies incurables et accès effectif aux soins pour tous
- La prise en compte des besoins spécifiques des femmes prisonnières
- L'accès à l'éducation, à la formation et à la culture
- ~~La réintégration de cuisines gérées par les prisonniers~~

~~Profondément attaché au respect de l'État de droit, le Conseil municipal de Rennes souhaite réaffirmer sa solidarité aux prisonniers politiques palestiniens, dont plusieurs députés et élus, et formule le vœu d'une résolution sur la base du Droit et des résolutions de l'ONU, rien que le Droit mais tout le Droit.~~

Mis en forme : Non Barré, Surlignage
Mis en forme : Surlignage
Mis en forme : Non Barré, Surlignage
Mis en forme : Surlignage
Mis en forme : Non Barré, Surlignage
Mis en forme : Non Barré
Mis en forme : Non Barré